

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-7534 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

C.T.V.I.M CENTRE TECHNIQUE DE VALORISATION D INSTRUMENTS DE MESURE
N° SIREN : 347942799

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE
MASS AND VOLUME / MASS

réalisées par / *performed by :*

CTVIM
6 RUE GASPARD MONGE
13200 ARLES

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

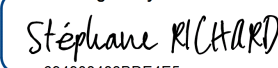
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/03/2026**
Date de fin de validité / *Valid until* : **28/02/2031**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-7534 rév. 0

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CTVIM
6 RUE GASPARD MONGE
13200 ARLES

Dans ses sites :

- **Site d'Arles / 6 RUE GASPARD MONGE - 13200 ARLES**
- **Site d'Auxerre / 105 RUE DES MIGNOTTES - 89000 AUXERRE**
- **Site de Saint-Ouen-l'Aumône / LOT E9 - 6 RUE DU BOIS DU PONT - 95310 SAINT OUEN L'AUMONE**

Elle porte sur : voir pages suivantes

MASSE ET VOLUME / Masse / Masse étalon						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Masse Poids	Masse conventionnelle	1 mg ■	6,0 µg	Méthode interne MO EM Etalonnage et Vérification.	Masses de travail du laboratoire (série T) Comparateur de résolution de 1 µg 2 comparaisons EMME	En laboratoire
		2 mg ■				
		5 mg ■				
		10 mg ■	8,0 µg			
		20 mg ■	10 µg			
		50 mg ■	12 µg			
		100 mg ■	15 µg			
		200 mg ■	20 µg			
		500 mg ■	25 µg			
		1 g ■	30 µg			
		2 g ■	40 µg			
		5 g ■	50 µg			
		10 g ■	60 µg			
		20 g ■	80 µg			
		1 g ■	50 µg		Masses de travail du laboratoire (série T) Comparateur de résolution de 10 µg 2 comparaisons EMME	
		2 g ■				
		5 g ■				
		10 g ■	60 µg			
		20 g ■	80 µg			
		50 g ■	0,10 g			
		100 g ■	0,15 g			
		200 g ■	0,30 g			
		500 g ■	0,80 g			
		500 g ■	0,80 mg			
		1 kg ■	1,5 mg		Masses de travail (série T) du laboratoire Comparateur de résolution de 0,1 mg 2 comparaisons EMME	
		2 kg ■	3,0 mg			
		5 kg ■	8,0 mg			
		5 kg ■	12 mg		Masses de travail (série TM) du laboratoire Comparateur de résolution de 1 mg 3 comparaisons EMME	
		10 kg ■	15 mg			
		20 kg ■	30 mg			
		200 kg ■	6,0 g		Masses de travail (série T) du laboratoire Comparateur de résolution de 1 g 2 comparaisons EMME	
		500 kg ■	9,0 g			
		1 000 kg ■	15 g			

MASSE ET VOLUME / Masse / Masse étalon						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
		1 000 kg ■	5,0 g		Masse de référence du laboratoire Comparateur de résolution de 1 g 5 comparaisons EMME	
		2 000 kg ■	30 g		Masses de travail (série T) du laboratoire Comparateur de résolution de 1 g 2 comparaisons EMME	
		20 kg à 100 kg par palier de 5 kg	$15 \times 10^{-6} \times M$		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,1 g 1 comparaison EMME	

■ Valeur ponctuelle

Avec M la masse nominale

CONDITIONS PARTICULIERES :

Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle à condition que la masse volumique de la masse à étalonner (ρ_M en $\text{kg} \cdot \text{m}^{-3}$) soit comprise dans les limites indiquées ci-dessous pour la masse de valeur nominale M donnée, et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 3 % autour de $1,2 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$.

$2\,600 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M$	si	$M < 1 \text{ g}$
$7\,400 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M \leq 8\,600 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$	si $1 \text{ g} \leq M \leq 20 \text{ kg}$	
$6\,500 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M \leq 10\,000 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$	si $20 \text{ kg} < M$	

Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON							
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation	
Masse Poids	Masse conventionnelle	100 mg ■	0,16 mg	Méthode interne MO EM Etalonnage et Vérification	Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,01 mg de 0 à 60 g, 0,02 mg de 60 à 110 g et de 0,05 mg de 110 g à 220 g 1 comparaison EMME	En laboratoire	
		200 mg ■	0,20 mg				
		500 mg ■	0,25 mg				Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 1 mg 1 comparaison EMME
		1 g ■	0,30 mg				
		2 g ■	0,40 mg				
		5 g ■	0,50 mg				
		10 g ■	0,60 mg				
		20 g ■	0,80 mg				
		50 g ■	1,0 mg				
		100 g ■	1,6 mg				
		200 g ■	3,0 mg				
		500 g ■	8,0 mg				
		1 kg ■	15 mg		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 2 mg 1 comparaison EMME		
		2 kg ■	30 mg				
		5 kg ■	80 mg				
		5 kg ■	80 mg				
		10 kg ■	0,15 g				
		20 kg ■	0,30 g				
		5 kg ■	80 mg				
		10 kg ■	0,15 g				
		20 kg ■	0,30 g		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 1 mg 1 comparaison EMME		
		200 kg ■	6,0 g				
		500 kg ■	9,0 g				
		1 000 kg ■	15 g				
		2 000 kg ■	30 g		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 1 g 2 comparaisons EMME		
		20 kg à 100 kg par palier de 5 kg	$15 \times 10^{-6} \times M$				Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,1 g 1 comparaison EMME

Avec *M* la masse nominale

■ Valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle à condition que la masse volumique de la masse à étalonner (ρ_M en $\text{kg} \cdot \text{m}^{-3}$) soit comprise dans les limites indiquées ci-dessous pour la masse de valeur nominale M donnée, et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 5,8 % autour de $1,2 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$.

$2\,000 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M$	si	$M \leq 10 \text{ g}$
$6\,500 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M \leq 10\,000 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$	si $10 \text{ g} < M$	

Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Masse Poids	Masse conventionnelle	1 mg ■	7,0 µg	Méthode interne MO EM Etalonnage et Vérification	Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,001 mg 2 comparaisons EMME	En laboratoire
		2 mg ■				
		5 mg ■				
		10 mg ■	8,0 µg			
		20 mg ■	10 µg			
		50 mg ■	12 µg			
		100 mg ■	15 µg			
		200 mg ■	20 µg			
		500 mg ■	25 µg			
		1 g ■	30 µg			
		2 g ■	40 µg			
		5 g ■	50 µg			
		10 g ■	60 µg			
		20 g ■	80 µg			
		1 g ■	50 µg		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,01 mg 2 comparaisons EMME	
		2 g ■	50 µg			
		5 g ■	50 µg			
		10 g ■	60 µg			
		20 g ■	80 µg			
		50 g ■	0,10 mg			
		100 g ■	0,15 mg			
		200 g ■	0,30 mg			
		500 g ■	0,80 mg			
		500 g ■	0,80 mg			
		1 kg ■	1,6 mg		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,1 mg 2 comparaisons EMME	
		2 kg ■	3,0 mg			
		5 kg ■	8,0 mg			
		5 kg ■	12 mg		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 1 mg 3 comparaisons EMME	
		10 kg ■	16 mg			
		20 kg ■	30 mg			
		5 kg ■	80 mg		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 10 mg 1 comparaison EMME	
		10 kg ■	0,16 g			
		20 kg ■	0,30 g			

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
		20 kg à 100 kg par palier de 5 kg	$15 \times 10^{-6} \times M$		Masses de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,1 g 1 comparaison EMME	

Avec M la masse nominale

■ Valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle à condition que la masse volumique de la masse à étalonner (ρ_M en $\text{kg} \cdot \text{m}^{-3}$) soit comprise dans les limites indiquées ci-dessous pour la masse de valeur nominale M donnée, et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 3 % autour de $1,2 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$.

$$\begin{array}{ll}
 2\,600 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M & \text{si } M < 1 \text{ g} \\
 7\,400 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M \leq 8\,600 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} & \text{si } 1 \text{ g} \leq M \leq 20 \text{ kg} \\
 6\,500 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} \leq \rho_M \leq 10\,000 \text{ kg} \cdot \text{m}^{-3} & \text{si } 20 \text{ kg} < M
 \end{array}$$

Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

MASSE ET VOLUME / Masse / Instruments de pesage à fonctionnement non automatique						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Instrument de pesage à fonctionnement non automatique	Masse conventionnelle	0 g à 1110 g	$1,5 \times 10^{-6} \times M$	Méthode interne : MO Etalonnage Balance	Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe égale ou inférieure à E2 ou de qualité équivalente	En laboratoire fixe/mobile Sur site client
		0 kg à 130 kg	$5,0 \times 10^{-6} \times M$		Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe égale ou inférieure à F1 ou de qualité équivalente	
		0 t à 3 t	$50 \times 10^{-6} \times M$		Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe égale ou inférieure à M1 ou M'ou de qualité équivalente	
		0 t à 3 t	$50 \times 10^{-5} \times M$		Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe égale ou inférieure à M3 ou M'' ou de qualité équivalente	

Avec M la masse nominale

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **01/03/2026** Date de fin de validité : **28/02/2031**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr